39, rue Denis-Garon

Lévis

Québec, G6J 1M1

Procès-verbal du Conseil d’établissement de l’école de la Chanterelle

Province de Québec

Centre de services scolaire des Navigateurs

Réunion tenue le 4 octobre 2022

**Personnes présentes** :

Sandra Tremblay, parent

Adèle Cardinal, parent

Sarah Bouchard, parent, représentante comité de parents

Hubert Lévesque, parent, Président

Louis Prévost, parent

Annie Lamontagne enseignante

Geneviève Nadeau, enseignante

Isabelle Montminy, responsable du service de garde

Marie-Josée Lapointe, représentante du personnel de soutien

Marie-Pier Poulin, représentante du personnel professionnel

Maude Gagné, directrice

Absente :

Maggy Plante, parent

**1. Préliminaires**

**1.1 Ouverture de la réunion**

La réunion est ouverte à 18 h 35 par M. Hubert Levesque

**1.2 Adoption de l’ordre du jour**

Proposé par Madame Sarah Bouchard et secondé par Madame Isabelle Montminy

**Adopté à l’unanimité**

**CÉ 22-23/06**

**1.3 Adoption du procès-verbal de la réunion du 31 août 2022**

Proposé par Madame Geneviève Nadeau et secondé par Madame Annie Lamontagne

**Adopté à l’unanimité**

**CÉ 22-23/07**

**1.4 Suivi au procès-verbal**

Madame Isabelle a reçu que de bons commentaires concernant le nouveau service de traiteur. Les parents du CE qui l’utilise sont également satisfaits.

**1.5 Période de questions du public**

Aucune question

**2. Points de décision**

**2.1 Sorties éducatives**

Madame Maude Gagné nous explique les feuilles des sorties éducatives.

École accessible et inspirante = peut être utilisé pour faire venir des invités ou activités à l’école ou pour sortir (peu de contraintes)

Sortie en milieu culturel = peut être utilisé pour exclusivement pour des sorties à l’extérieur de l’école dans des milieux inscrits au bottin culturel.

Sortie en classe nature = en sortie à l’extérieur pour classe nature

Étant donné la pénurie de personnel concernant le transport, les sorties pourront êtes faites seulement entre 9:30 et 14:30

Les tableaux des sorties de chacun des niveaux sont remis aux participants. Ils pourraient y en avoir d’ajoutés au cours d’’année. Si c’est le cas, celles-ci seront présentées au CE avant la tenue de l’activité.

Proposé par Madame Geneviève Nadeau secondé par Madame Sarah Bouchard

**Adopté à l’unanimité**

**CÉ 22-23/08**

**2.2 Plan d’action milieu sain et sécuritaire (adoption)**

Madame Maude Gagné nous explique le plan d’action. Proposé par Madame Suzie Tremblay et secondé par Madame Marie-Josée Lapointe.

**Adopté à l’unanimité**

**CÉ 22-23/09**

**2.3 Collation**

Madame Maude Gagné nous a transféré, par courriel, un document sur les collations qui a été fait par l’école Plein-Soleil.

Cette discussion a apporté plusieurs questions.

* Monsieur Lévesque se questionne sur les enfants qui sont allergiques.
* Est-ce que le Centre de service à une directive pour toutes les écoles.
* Madame Bouchard en discutera au prochain comité de parent; un suivi sera fait à la prochaine rencontre
* Chacun son rôle (école, parent et enfant). Même s’il n’y pas d’enfant allergique dans la classe, peut-on quand même aborder la question?
* Pourquoi il n’est pas possible de manger 2 collations? Le personnel présent mentionne que c’est parfois pour une question de temps puisque lorsque le temps alloué à la collation est trop long, d’autres élèves restent longtemps en attente avant le début de l’activité suivante.
* Nous venons tout juste de commencer le nouveau processus. Il se peut que tout le personnel ne soit pas encore informé du changement.
* Est-ce qu’il y aurait possibilité de consulter une diététicienne.
* Est-ce que la feuille sera envoyée aux parents oui lorsque toute l’équipe sera bien au fait de la nouveauté

**2.4 Formation aux parents**

Le choix sera fait dans les prochaines rencontres. Chaque membre est invité à trouver quelques suggestions qui seront soumises à la rencontre de novembre.

2889 $ budget de cette année

5300 résiduel

Donc plus de 8000$ disponible.

On pourrait envoyer de la documentation aux parents via le sac d’école.

Peut-être, changer le lieu pour avoir une meilleure qualité étant donné que nous n’avons pas de grande salle de disponible à notre école.

Paule Lévesque est vraiment appréciée.

Faire de la PUB via le sac d’école au lieu de l’envoyer par courriel.

Envoyer un Google Form aux parents pour avoir leur avis. Présentiel ou en ligne.

**3. Point d’information**

**3.1 Calendrier des rencontres (modifications)**

Madame Maude Gagné nous propose un deuxième calendrier avec quelques petits changements. Si en cours d’année il y a un problème avec ces dates, nous pourrons voir pour déplacer certaines rencontres.

**3.2 Formation obligatoire pour les membres du CE**

Madame Maude Gagné invite les nouveaux participants à visionner les formations obligatoires. Madame Gagné a des comptes à rendre donc juste lui envoyer un petit courriel lorsque les formations seront faites.

**4. Rapports des comités**

**4.1 Rapport du représentant au comité de parents**

Aucune rencontre.

**4.2 Rapport de la responsable du service de garde**

Madame Isabelle Montminy a fait quelques petits changements au niveau des règles de fonctionnement. Ces changements ont été imposés par le ministère :

* Nouveau tarif
* Statut des fréquentations

Un mois est déjà passé, la routine est installée. Première grosse journée pédagogique. Tout s’est bien passé. 228 élèves étaient en sortie à Distraction en Beauce. 35 élèves sont restés à l’école. Prochaine sortie pédagogique : Aventuria à St-Jules (Halloween).

Madame Montminy se questionne si la confirmation que vous recevez lors de l’inscription au pédagogique est clair. On pourrait rajouter « selon votre réservation faite lors de l’inscription » sur le formulaire.

**4.3 Rapport de la direction**

Nous avons eu une entrée sans contrainte. Nous avons beaucoup de nouveau personnel. Défi du mois de septembre : le calme et pour le mois d’octobre : défi de la bonne humeur. Un diplôme sera remis à un enfant par classe.

Madame Suzie Tremblay mentionne que les élèves aiment bien les défis.

La photo sera les 13-14 octobre. Photo individuelle dans les classes et la photo de groupe sera dans la bibliothèque.

**5. Questions diverses**

Madame Adèle Cardinal se questionne sur l’annulation des visites des policiers de l’an passé concernant les activités proposées par le centre de service. Il n’y aura pas de reprise de ces activités cette année pour les classes qui les ont manquées. On lui propose de communiquer directement avec le service de police si elle souhaite recueillir l’information transmise lors de ces visites.

Madame Sarah Bouchard aimerait savoir ce qui se fait dans les autres écoles concernant l’écriture script ou cursive. Elle soulève la difficulté pour les élèves de lire de l’écriture cursive lorsqu’ils n’ont jamais été en contact avec celle-ci. Il est mentionné que cette pratique est très variable d’une école à l’autre, qu’une longue réflexion a été faite à l’école avant de prendre cette décision. Pour le moment, aucune nouvelle recherche ou données supplémentaires nous poussent à remettre notre décision en question mais il est suggéré que les enseignants puissent parfois utiliser l’écriture cursive lorsqu’ils écrivent au tableau pour que les enfants puissent se familiariser avec celle-ci.

**6. Correspondance**

Aucune

**7. Levée de l’assemblée**

Levée de l’assemblée à 20h11 proposé par Madame Isabelle Montminy et secondé par Madame Suzie Tremblay.

**Adopté à l’unanimité**

**CÉ 22-23/10**

**Hubert Lévesque Maude Gagné**

**Président Directrice**